

CONSEIL MUNICIPAL
- Compte rendu de la séance du 30 mars 2012 -

Présents : 17 conseillers

Absents : FLOCH Marianne (procuration QUENET Isabelle), ANDRO Hubert (procuration BUDINOT Maryvonne), GARREC Marcel (procuration LAURENT Léa), TOULEMONT Alain, GLOAGUEN Cédric, BIGER Gaëlle.

Secrétaire de séance : HELIAS Patrice.

1/ Examen et discussion des comptes d'administration du budget général et des budgets annexes présentés par Mme Le Maire et le Trésorier Principal pour l'exercice 2011 :

- Budget général :	Fonctionnement :	Dépenses :	2 000 022,85
		Recettes :	3 810 459,38
	Investissement :	Dépenses :	1 652 045,71
		Recettes :	795 412,74
- Budgets annexes :			
- Assainissement :	Fonctionnement :	Dépenses :	149 393,12
		Recettes :	397 263,40
	Investissement :	Dépenses :	285 002,41
		Recettes :	131 219,93
- Restaurant scolaire :			
	Fonctionnement :	Dépenses :	109 322,89
		Recettes :	118 104,28

2/ Délibération portant affectation du résultat d'exploitation des comptes administratifs 2011 :

- Budget général :	- En réserves :	600 000,00
	- A l'excédent reporté :	1 210 436,53
- Budget assainissement :		
	- En excédent de fonctionnement capitalisé :	152 870,28
	- En résultat reporté :	95 000,00

3/ Discussion et vote à l'unanimité des taux de contribution directe :

- Taxe d'habitation : 15,71 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,25 %

4/ Discussion et vote à l'unanimité des budgets primitifs pour 2012 :

- Budget général :	Fonctionnement	Dépenses :	3 794 236,53
		Recettes :	3 794 236,53
	Investissement :	Dépenses :	3 057 882,97
		Recettes :	3 057 882,97

- Budgets annexes :

- Assainissement :	Fonctionnement :	Dépenses :	372 500,00
		Recettes :	372 500,00
	Investissement :	Dépenses :	610 082,48
		Recettes :	610 082,48

- Restaurant scolaire :

Fonctionnement :	Dépenses :	115 181,39
	Recettes :	115 181,39

5/ Délibération autorisant Le Maire à ester en justice dans le cadre d'un recours contre la Commune engagée devant le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux – Quimper- par le GAEC MARECHAL.

6/ Délibération approuvant la convention de mise en œuvre par le C.L.C. d'un projet éducatif pour l'animation d'un A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) entre les communes de Guilvinec / Treffiagat / Plomeur du 9 juillet au 10 août 2012.

7/ Délibération attribuant à l'entreprise LE PAPE – Plomelin, le marché de modernisation de la voirie communale -programme 2012/2013/2014/2015 pour un montant des prestations fixé à 50.000,00 € T.T.C. minimum et 200.000,00 € T.T.C. maximum.

8/ Délibération attribuant à l'entreprise LE PAPE – Plomelin, le marché relatif aux travaux d'aménagement des abords de l'église d'un montant de 87.695,95 € H.T.

9/ Délibération portant modification du tableau des effectifs par création du grade d'adjoint technique principal 2ème classe et suppression du grade d'adjoint technique 1ère classe. La mesure concerne 3 postes du service technique municipal.

10/ Délibération donnant mandat au Centre De Gestion du Finistère de la Fonction Publique Territoriale du Finistère pour l'organisation d'une procédure de mise en concurrence en matière de protection sociale complémentaire.

11/ Fixation à 0,70 € du prix de vente du timbre-poste comportant une vue aérienne de la pointe de La Troche (abstention de STEPHAN Patrick).

VU pour être affiché le 6 avril 2012 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
Léa LAURENT